

N/REF : 3/03/2025 10H30 C:003708 I:04922

V/Appel du Lundi 03/03/2025 a 10H30

SARL BOULAND

**ZA BOURDONNAIS
RUE DE LA JANAIIS
35520 LA MEZIERE**

IMMEUBLE : BOURDONNAIS
ZA BOURDONNAIS
RUE DE LA JANAIIS
35520 LA MEZIERE

Rennes, le 11 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ZA BOURDONNAIS - MME BOULAND 02 99 66 41 11 OU 07 85 28 20 00

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAU EU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 03/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USÉES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N° 0397479 - 140€ - BANQUE POPULAIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	2	127,28	127,28
	TOTAL H.T.			127,28
	T.V.A. a 10,00%			12,72
	TOTAL T.T.C.En EURO			140,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.